



## **Objectifs post-2015 de l'ONU pour le développement durable : une chance ou un obstacle pour les entreprises suisses ?**

En septembre 2015, les États membres des Nations unies adopteront le programme mondial qui succède aux Objectifs du Millénaire de l'ONU. Le nouvel agenda en matière de développement durable est toujours axé sur la recherche de réponses à des défis mondiaux dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux. Ces objectifs actualisés de l'ONU concernent aussi les entreprises suisses.

Dans ce contexte, des représentants d'entreprises ont créé, dès septembre 2013, la plateforme mondiale « The Global Business Alliance (GBA) Post 2015 », afin de définir la contribution de l'économie à ce programme onusien. Les travaux de cette alliance sont coordonnés par la Chambre de commerce internationale (ICC). À l'heure actuelle, ils portent sur l'élaboration de la Charte des entreprises en faveur du développement durable, dernière étape du projet.

Les nouveaux objectifs de développement fixés par l'ONU seront au centre de l'assemblée annuelle d'ICC Switzerland, qui se tiendra le 30 octobre à Zurich. Les discussions porteront sur la contribution des entreprises ainsi que sur la position et le rôle d'ICC au sein des Nations unies.

L'assemblée annuelle accueillera notamment Louise Kantrow, représentante permanente de la Chambre de commerce internationale auprès de l'ONU, qui

replacera les évolutions actuelles dans une perspective mondiale et mettra en avant les opportunités existant pour les entreprises. Ensuite, l'ambassadeur Michael Gerber, représentant spécial de la Suisse pour le développement durable, exposera la position de la Suisse et évoquera la collaboration avec les entreprises. Un débat suivra sur les points forts du « processus post-2015 » pour tous les acteurs économiques.

La manifestation est ouverte à toute personne intéressée issue du monde des affaires. Le nombre de participants est cependant limité, de sorte qu'une inscription préalable à l'adresse [info@icc-switzerland.ch](mailto:info@icc-switzerland.ch) est nécessaire.